



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Mutationen - Mutations - Mutazioni

BE

Mennonite Central Committee Europe, à Tramelan, CHE-107. 434.682, association (No. FOSC 168 du 02.09.2002, p. 3, Publ. 624008). Modification des statuts: 08.02.2011. Nouveau nom: **Mennonite Central Committee Switzerland (MCC Switzerland)**. Nouvelle adresse: Rue du Nord 34, 2720 Tramelan. Nouveau but: L'association poursuit exclusivement des buts d'utilité publique, à savoir: la réalisation de projets en faveur des êtres humains défavorisés sur le plan social et la lutte contre la pauvreté et la violence; l'aide en cas de catastrophe; la communication par son entremise de volontaires et de personnes accomplissant du service civil pour des engagements à l'étranger et dans le pays; l'hébergement, l'encadrement et l'assistance de requérants d'asile et la réalisation de projet de formations et d'occupation; l'encadrement et l'assistance de requérants d'asile reconnus; la réalisation de projets d'intégration; la contribution aux engagements en faveur de la réconciliation en cas de situations conflictuelles quelles qu'elles soient; l'encouragement de toute recherche de paix, de justice et de dignité pour tous les êtres humains, conformément au commandement de Jésus Christ. En matière de collaboration internationale, l'association est engagée dans l'aide humanitaire en faveur de régions sinistrées, dans la reconstruction et dans les projets de développement. Le but de chaque projet de développement est de combattre la pauvreté et la faim et de fournir ainsi une contribution à l'amélioration durable des conditions de vie de l'humanité. L'engagement en matière de politique sociale constitue également une des tâches essentielles de l'association. Ainsi, elle s'engage et exprime publiquement ses aspirations relevant de la politique sociale, de la paix, de la migration et du développement. Nouvelle responsabilité/prestations supplémentaires: [La mention relative à la responsabilité est radiée d'office conformément à l'art. 87 al. 1, let. j, ORC.] [biffé: Responsabilité: toute responsabilité des sociétaires est exclue, la fortune de l'association répondant seule de ses engagements.]. Nouvelles ressources: cotisations des sociétaires, collectes provenant de manifestations, contributions privées et publiques, contributions des églises mennonites et autres libéralités quelles qu'elles soient. [précédemment: Ressources: cotisations annuelles et libéralités de tous genres.]. Nouvelle organisation: [La mention relative à l'organisation n'étant plus soumise à inscription est radiée d'office]. Personne(s) et signature(s) radiée(s): Gerber-Tanner, Réjane, de Langnau im Emmental, à Tramelan, caissière, avec signature individuelle; Gerber-Liniger, Marlène, de Langnau im Emmental, à Tramelan, membre, avec signature individuelle; Martin Koop, Robert Kenneth, ressortissant

canadien, à Tramelan, membre, avec signature individuelle. Inscription ou modification de personne(s): Gerber, Hans-Ulrich, de Langnau im Emmental, à Tramelan, président, avec signature collective à deux [précédemment: président avec signature individuelle]; Plett, Menno, ressortissant canadien, à Strasbourg (FR), vice-président, avec signature collective à deux; Plett, Lydia, ressortissante canadienne, à Strasbourg (FR), caissière, avec signature collective à deux; Friesen, Maria, de Sigriswil, à Muttenz, membre, sans droit de signature; Gerber, Beat, de Langnau im Emmental, à Tramelan, membre, sans droit de signature.

Registre journalier no 707 du 14.01.2015 / CHE-107.434.682 / 01935987